

Décision 02-D-21 du 14 mars 2002

relative à des pratiques relevées dans le secteur du transport scolaire dans les départements de l'Yonne et de la Nièvre

Posted on: 24 avril 2002 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'économie des finances et de l'industrie

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

Transport scolaire dans les départements de l'Yonne et de la Nièvre

Lire

le texte intégral de la décision
23,85 Ko